



HAL
open science

L' "exclamation indirecte" introduite par un thème en *kw- du latin préclassique au latin tardif

Colette Bodelot

► To cite this version:

Colette Bodelot. L' "exclamation indirecte" introduite par un thème en *kw- du latin préclassique au latin tardif. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 2005, 79 (1), pp. 35-57. hal-03581822

HAL Id: hal-03581822

<https://hal.science/hal-03581822>

Submitted on 24 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L' « EXCLAMATION INDIRECTE » INTRODUE PAR UN THÈME EN *K^W-
DU LATIN PRÉCLASSIQUE AU LATIN TARDIF ***

« INDIRECT EXCLAMATORY CLAUSES » WITH *K^W- OPENERS
FROM PRECLASSICAL TO LATE LATIN

1. INTRODUCTION

Dans la *Grammaire méthodique du français*, Martin Riegel *et al.* (1999⁵: 501) affirment : « Comme l'interrogation directe, la phrase exclamative peut être transposée et prendre la forme d'une proposition subordonnée, complément d'objet d'un verbe principal. » A quel point cette affirmation est exacte est prouvé par au moins un type d'exclamatives, celles introduites par un thème en *k^w-, qui, lorsqu'elles dépendent d'un prédicat régissant, sont comptées – usuellement en latin, fréquemment en français – parmi les interrogations indirectes. On a donc bel et bien affaire, dans ce cas, à des propositions subordonnées de nature complétive, qui, d'une façon prototypique, constituent le sujet ou l'objet d'un prédicat introducteur ¹. Le groupement avec les interrogations indirectes s'explique par le recouvrement des marques morpho-syntaxiques des deux types de propositions, ainsi que par la neutralisation, en subordonnée, des différences intonatives qui peuvent exister entre interrogative et exclamative employées sous forme directe ². La question qui se pose est alors de savoir s'il existe une « exclamative » indirecte qui, sur le plan illocutoire, peut et doit être distinguée de la classe qu'on appelle les interrogations indirectes. Autrement dit, la différence sémantique et pragmatique qui se manifeste entre questions directes et exclamations directes se conserve-t-elle lorsque lesdits énoncés passent sous le regard modalisant d'un prédicat introducteur ?

2. EXCLAMATIVES VS. INTERROGATIVES

Comme l'ont montré P. Le Goffic (1994) et N. Fournier (1998) pour le français, les termes en *qu-* (relatifs, indéfinis, interrogatifs et, dirons-nous, exclamatifs) ont comme caractéristique sémantique commune d'opérer un parcours « sur toutes les valeurs possibles et imaginables susceptibles de vérifier (valider) une propriété » (Le Goffic 1994 : 32).

Abstraction faite de l'emploi relatif et indéfini, les deux emplois, interrogatif et exclamatif, se distinguent entre eux du fait que le premier impose une interprétation disjonctive du terme en *qu-*, avec

* Nous voudrions remercier Marie Dominique Joffre de nous avoir donné l'occasion de présenter une première version de cette étude au C.E.R.O.R. de l'Université Jean-Moulin Lyon III, lors d'une Table Ronde sur *L'exclamation dans les textes littéraires latins*.

¹ Sur le rôle « argumental » ou « actanciel » de la complétive, voir p. ex. C. Bodelot (éd.) (2003 : 6).

² C. Touratier (1994 : 496) parle d'un « signifiant soit segmental soit intonational » de la phrase exclamative en latin. Des considérations sur le phénomène d'intonation en rapport avec l'énoncé exclamatif se trouvent aussi chez D. Shalev (2002 : 231-234).

nécessité de choisir parmi toutes les valeurs possibles de la variable une ou plusieurs valeurs fixes³, le second une interprétation cumulative du terme en *qu-*, avec assertion simultanée de toutes les valeurs concevables⁴; la lecture additive implique que le terme en *qu-* renonce à ce que J.-C. Milner (1978 : 306) appelle sa fonction de « classifiant » (interrogatif) pour contribuer à l'accomplissement d'un acte de constatation expressive sous forme d'une exclamation « graduelle ». La prédication doit être considérée comme vérifiée pour toutes les possibilités (même les plus extrêmes et les plus déviantes) envisagées (Martin 1987 : 101-108 ; Muller 1996 : 63-64)⁵. Cette explication cumulative a l'avantage d'être compatible avec l'effet de sens intensif⁶ suggéré par l'interprétation d'ensemble de l'énoncé et déterminé conjointement par différents facteurs.

3. FACTEURS SUSCEPTIBLES DE CONDITIONNER L'INTERPRÉTATION EXCLAMATIVE DE L'ÉNONCÉ INDIRECT

Parmi les facteurs les plus favorables à l'interprétation exclamative, on comptera pour l'énoncé indirect:

- le sens du verbe introducteur : il est ou bien pourvu du trait sémantique de factivité, comme les verbes de sentiment, et/ ou est teinté affectivement, marquant, volontiers avec une connotation intensive, la surprise, l'incrédulité, l'admiration ou le dépit (*non (uix) dici potest, nimium, mirum, incredibile est ...*)⁷; souvent, il renvoie aussi aux coordonnées déictiques de l'énonciation et prend, comme interpellatif-exhortatif, la valeur d'une particule phatique qui sert à attirer l'attention de l'énonciataire sur un état de fait remarquable (*audi(te), audin, nonne audis ?; uide(te), uide(ti)n, nonne uide(ti)s ?*);
- les contours lexicaux du thème en *qu-* : comme marqueur de haut degré, le terme en question réfère de préférence aux catégories de la qualité, de la quantité, occasionnellement de la manière (*qui, qualis, quantus, quot, quam, ut ...*)⁸;

³ N. Fournier (1998 : 4) dit que, si le thème en *qu-* est employé interrogativement, le parcours opéré sur les valeurs possibles implique « une issue » (qui, en cas de questionnement direct, « doit être trouvée par le co-énonciateur »). Sur la nécessité de recourir dans ce cas à autrui pour qu'il confère à l'énoncé une valeur et une seule, voir A. Culioli (1999 : 119 et 121).

⁴ Pour la relation qui existe, dans le cas d'un énoncé exclamatif, entre auto-référence, parcours et notion, voir A. Culioli (1999 : 113-123).

⁵ Il va sans dire qu'il existe aussi des exclamatives non graduelles. Cette valeur particulière est ici le fait du terme en *qu-*.

⁶ Sur la valeur sémantique « intensive » exprimant le « haut degré », voir p. ex. J.-C. Milner (1978 : 253) et F. Hoff (1983 : 125-127).

⁷ Voir le relevé de ces expressions dans C. Bodelot (1990 : 60 sqq.).

⁸ A noter en marge que le latin ne possède pas l'équivalent du « si » français, employé au sens de « comme » : « Vous voyez si je l'aime. » Une particule qui en latin pourrait se prêter à un tel sens exclamatif-affirmatif est *nonne*, qui introduit une question inversive, dont l'emploi est, d'une façon générale, très contraint en interrogation indirecte. D'où son remplacement occasionnel par d'autres marqueurs sémantiquement équivalents; cf. e.g. Ter. *Eun.* 838-839 : *Vide, amabo, si non, cum aspicias, os impudens/ Videtur ! Non est ? Tum quae eius confidentiast !* « Regarde, je t'en prie, si à le voir, il n'a pas l'air impudent ! Tu ne trouves pas ? Et puis quelle assurance il a ! ». Sur le rôle argumentatif (orientation de l'interrogative vers une assertive) et le caractère discursif, non sémantique, de la négation dans les interro-négatives rhétoriques, voir A. Orlandini (2001 : 275, n. 2 ; 286).

- les éléments environnants : au sein de la subordonnée, on trouve en principe des entités non classifiantes dotées d'un sens appréciatif, susceptible de gradation (Milner 1978 : 293-310) ; le verbe de l'exclamative transpose volontiers la forme (directe) d'un parfait non narratif ; si le même verbe transpose un présent, celui-ci fait souvent figure de copule d'un prédicat adjectival ou représente un verbe d'état (Sawicki, Shalev 2002 : 301-303) ;
- le sens global de la macro-phrased : il ne doit refléter aucun désir de savoir, impliquer, même indirectement, aucun acte de questionnement d'un participant à la situation de discours, voire d'une troisième personne absente. Comme l'a dit R. Martin (1987, 94-95), le contenu de la proposition en *qu-* doit relever du domaine de l'évidence et, en même temps, suggérer une « tension contradictoire entre ce qui est asserté⁹ et ce qui est admis dans quelque image d'univers ». La première idée, l'idée d'évidence, peut procéder du fait que l'état de choses prédiqué dans cette proposition appartient au moment de l'énonciation au champ visuel ou auditif des protagonistes du discours, constitue une donnée d'expérience ou est inférable du contexte antérieur ou immédiatement postérieur. Quant à la « tension contradictoire », elle découle de l'intensité, de la valeur de degré extrême se dégageant de l'ensemble du contexte et suggérée, plus ponctuellement, par la nature du terme en *qu-*, éventuellement aussi par le verbe introducteur.

On en inférera que la valeur exclamative représente un effet de sens qui résulte de l'insertion d'un thème particulier en *qu-* dans un contexte, une situation de discours spécifiques.

L'exclamation étant un tour hautement affectif, sa fréquence dans les textes est, comme l'a remarqué H. Vairel-Carron (1975 : 21), « susceptible de variations plus importantes que ne l'est celle d'un tour affectif neutre ». Les facteurs mentionnés expliquent que les exclamations se rencontrent surtout dans les textes dits « oraux », notamment dans le dialogue familial et mouvementé de la comédie.

4. LA FORCE ILLOCUTOIRE DE L'EXCLAMATION INDIRECTE

L'exclamation (directe) est d'ordinaire définie comme un acte de langage (Austin 1962 ; Searle 1969), c'est-à-dire un acte que le locuteur accomplit en disant, en parlant, et par lequel il manifeste, en l'occurrence, sa réaction¹⁰ affective face à un état de choses donné ou envisagé¹¹. L'exclamation fait

⁹ Voir, plus loin, *sub* 4, ce qui sera dit du recouvrement qui existe, dans le cas de l'exclamation, entre ce qui est présupposé et ce qui est décrit ou « asserté ».

¹⁰ Sur le niveau de la communication, cette orientation réactive a été particulièrement soulignée par C. Touratier (1994 : 496) et, plus récemment, par D. Shalev (2002 : 239) et L. Sawicki et D. Shalev (2002 : 300).

¹¹ Tandis que H. Pinkster (1988 : 291-306) pose, à côté des phrases déclarative, interrogative et impérative, une phrase exclamative, on trouve chez A. Scherer (1975 : 147) un plaidoyer contre l'assimilation de l'exclamation à un type phrastique particulier, parce que, dit cet auteur, chaque type de phrase peut fonctionner comme exclamation : les exclamations seraient des variantes affectives des différents types de phrases. Cet avis est partagé par J. Vladimirska (2005 : 52), qui affirme que la modalité exclamative peut se former « à la base de structures interrogatives, jussives et assertives, transformées en exclamations par une charge émotionnelle supplémentaire. » D'où peut-être l'hésitation de D. Shalev (2002 : 258) de définir l'exclamation soit comme un acte de langage soit comme une façon particulière de délivrer l'un des trois actes fondamentaux de langage. Or,

donc partie des actes de langage expressifs qui, d'une façon générale, impliquent un engagement de sincérité quant aux émotions exprimées, plutôt qu'un engagement concernant la véracité de la description d'un état de fait présumé (Risselada 1993 : 41). Toutefois, pour ce qui est de l'exclamative, et surtout de l'exclamative en **k^w*-, l'expression de l'émotion au sujet d'un état de fait dont on présume l'existence implique en même temps la description de cet état de fait. Dans le cas d'un énoncé indirect, il faudrait, pour qu'on puisse parler d'exclamative, que cette force illocutoire se conserve ; il faudrait donc que l'énoncé exprime, avant toute autre chose, la réaction émotionnelle du locuteur ou du sujet modal de la proposition introductrice face à la véracité présumée, voire ici assertée, du contenu de la subordonnée.

La situation la plus nette est celle où l'ensemble de l'énoncé, c'est-à-dire la macro-phrasé constituée par la proposition régissante et la proposition subordonnée, implique dans le *hic et nunc* énonciatif, l'accomplissement d'un acte exclamatif de la part du locuteur. Ainsi, dans :

(1) *Dicere non possum/ incredibile est quam laetus fui (fuerim)*. « Je ne peux dire/ on ne peut croire combien j'ai été content. »

où *dicere non possum/ incredibile est* n'invalide pas l'acte d'exclamation accompli par la proposition indépendante *Quam laetus fui !*

Un recouvrement illocutoire identique avec l'exclamation directe s'observe dans :

(2) *Vide ut fastidit simia !* (Plaut. *Most.* 886b) « Vois comme il fait le dégoûté, ce singe ! »

(3) *Audin hunc opera ut largus est nocturna ?* (Plaut. *Asin.* 598) « Tu entends comme il est libéral de son travail de nuit ? »

qui accomplissent le même acte de langage que les indépendantes *Vt fastidit simia !/ Vt largus est (hic) opera nocturna !*

Dans les deux séries d'exemples, l'énoncé reflète l'univers de croyance de celui qui parle. Dans (1), *dicere non possum/ incredibile est* sert à expliciter la réaction affective, l'émotion du sujet parlant ; les négations *non* et *in-* (dans *incredibile*) ne font que confirmer la tension contradictoire, c'est-à-dire l'écart quantitatif ou qualitatif que l'exclamative implique par rapport aux mondes d'attente dans lesquels *p* serait faux (Martin 1987 : 101). Dans (2) et (3), *vide/ audin* fonctionne comme une simple particule phatique qui sert à maintenir le contact verbal entre locuteur et interlocuteur et à prendre à témoin le *tu* d'un état de fait inouï *hic et nunc* perceptible.

Mais le verbe introducteur d'une exclamative peut aussi porter référence à un univers de croyance autre que celui du locuteur au moment de l'énonciation. Tel est le cas lorsque le prédicat en question

les controverses touchant à l'originalité formelle de l'énoncé exclamatif ne touchent nullement, à notre avis, à l'originalité de la force illocutoire exclamative, qui, à la base, se distingue bien de la force assertive, directive ou de questionnement.

est un verbe de sentiment. Une palette d'exemples intéressants est fournie par le verbe *paenitet* qui peut être complété, chez les comiques mais aussi chez Cicéron, par une proposition en *ut, quantus, ...* :

(4) *Eho, an paenitet te quanto hic fuerit usui ?* (Plaut. *Pseud.* 305) « Dis-donc, n'as-tu pas assez gagné avec lui ? » (C.U.F.) ou, plus littéralement, : « Dis-donc, as-tu à te plaindre du (grand) profit qu'il t'a procuré ? »

(5) « *At/ Enim, dices, quantum hic operis fiat paenitet.* » (Ter. *Haut.* 71-72) « Mais, diras-tu, c'est que cela fait mal de voir combien (peu) d'ouvrage se fait ici. »

Dans ces exemples, c'est le trait sémantique [+ factivité] du verbe de sentiment qui impose l'interprétation exclamative de la subordonnée. Dans (4), le locuteur prête à l'interlocuteur une réaction affective qui est la sienne. Dans (5), le locuteur reprend pour ainsi dire les termes de son interlocuteur, en y souscrivant, par empathie, lui-même. Dans les deux cas, la subordonnée véhicule une idée d'évidence concernant un état de fait hors pair, évidence qui est censée être partagée et par le locuteur et par le récepteur. Et de fait, le verbe introducteur ne peut suspendre aucune des deux valeurs, factive ou intensive, de la subordonnée sans lui faire perdre en même temps son identité exclamative.

Autre point intéressant : l'interprétation du terme en *qu-* varie en fonction de la polarité, affirmative ou négative, du verbe introducteur. Comparons à cet égard les deux énoncés qui suivent :

(6) *me ipsum paenitet quanta sint* : (Cic. *orat.* 130)¹² « je regrette moi-même de ne pas avoir davantage (de qualités) : » (C.U.F.)

(7) *A curia autem nulla me res diuullet, ... quod a senatu quanti fiam minime me paenitet.* (Cic. *Att.* 1,20,3) « Mais rien ne me séparerait du Sénat, ... parce je ne suis pas du tout mécontent de l'estime où l'on m'y tient. » (d'après C.U.F.)

Dans (6), le sens négatif inhérent au verbe (« ne pas être content de ») suggère un sens péjoratif, tandis que, dans (7), la figure de la litote *minime me paenitet*, équivalant à un superlatif du type de « je suis très content », confère à l'exclamative un sens laudatif¹³. Dans ce type d'exclamative indirecte, le verbe introducteur de portée valorisante aide donc le récepteur à attribuer au sens intensif du thème en **k^w*- la polarité qui convient : celui-ci peut en effet, en fonction du contexte ou de la situation, suggérer un degré quantitatif/ qualitatif bas ou élevé¹⁴.

¹² Cf. aussi *e.g.* Plaut. *Trin.* 320-321 : *Is probust, quem paenitet quam probus sit et frugi bonae ;/ Qui ipsus sibi satis placet, nec probus est nec frugi bonae* ; « L'honnête homme est celui qui regrette combien peu il est honnête et vertueux ; celui qui se plaît toujours bien à lui-même n'est ni honnête ni vertueux. »

¹³ De même dans les exemples (4) et (5) : dans (4), c'est l'orientation négative donnée par *an* à la question (Ernout-Thomas 1953² : 158 ; Orlandini 2001 : 277) qui implique un degré élevé ; dans (5), le sens positif de *paenitet* suggère en revanche un degré bas.

¹⁴ Dans l'exemple suivant de Plaute : *Satis, satis iam uostrist conuiui ; me nihil paenitet ut sim acceptus ;/ Quadringentis Philippis filius me et Chrysalus circumduxerunt, / ...* (Bacch. 1182-1183) « J'en ai assez,

Au cas où la nuance intensive du thème en *qu-* fait défaut, l'interprétation interrogative est de mise :

(8) *tamdiu autem uelle debebis, quoad te, quantum proficias, non paenitebit.* (Cic. *off.* 1,2) « or tu devras le vouloir tant que tu ne seras pas mécontent <de voir> combien de progrès tu fais. »

L'insertion dans la traduction française du verbe « voir » révèle l'orientation dialectique du verbe *paenitebit*, qui n'a pas ici de sens purement affectif.

Il en va de même d'autres *uerba affectuum* (*doleo, miror*, etc.) : si le verbe en question ne fait qu'exprimer un sentiment, la proposition en *qu-* sera interprétée comme exclamative ; si le verbe introducteur se teinte d'une nuance percontative, la proposition en *qu-* passera pour une interrogation indirecte.

Dans certains contextes, on peut toutefois hésiter entre l'une et l'autre interprétation. Soit, sous ce rapport, les énoncés (9) à (11) introduits par (*ad*)*miror* et *mirabile est* :

(9) *Nequis miretur qui sim, paucis eloquar.* (Plaut. *Aul.* 1) « Pour que personne ne s'interroge avec étonnement qui je suis, je vais vous le dire en quelques mots. »

(10) *Mirabile est, cum plurimum in faciendo intersit inter doctum et rudem, quam non multum differat in iudicando.* (Cic. *de orat.* 3,197) « C'est une chose étonnante que, lorsqu'il faut produire, il y ait tant de différence entre l'homme instruit et l'ignorant, et qu'il y en ait si peu lorsqu'il faut juger. » (C.U.F.)

(11) *Quo magis admiror quae sit fiducia coepti, / Spemque tori dederit quae tibi causa mei.* (Ov. *epist.* 16,21-22) « J'admire d'autant plus ta foi dans ton entreprise et le motif qui t'a donné l'espoir de mon lit. » (C.U.F.) // « Je me demande avec d'autant plus d'étonnement quelle foi tu peux avoir dans ton entreprise et quel motif a pu te donner l'espoir de mon lit. »

Dans (9) et (10), le contexte est assez explicite pour montrer que la subordonnée est respectivement de nature interrogative et exclamative. En revanche, dans (11), on peut hésiter entre les deux interprétations : ou bien le locuteur manifeste simplement son étonnement devant un état de fait qu'il considère comme acquis, auquel cas on optera pour la lecture exclamative ; ou bien son

vraiment assez de votre festin ; je n'ai pas à regretter la belle façon dont j'ai été reçu : quatre cents philippes que mon fils et Chrysale m'ont soutirés ! ... », on trouve apparemment associé le verbe *paenitet* nié, avec effet de litote, à *ut* suggérant un degré qualitatif élevé. Mais il s'agit là d'une première lecture superficielle. Le contexte montre que le locuteur dit le contraire de ce qu'il pense et, abstraction faite de la nuance ironique, il faudra comprendre : « je regrette beaucoup la mauvaise façon dont j'ai été reçu. » Notons que *paenitet* nié introduisant une subordonnée en **k^w*- d'un degré qualitatif bas ainsi que la configuration inverse (*paenitet* affirmé avec un thème en **k^w*- à sens laudatif) sont également concevables ; il en procéderait la figure du paradoxe, que seul un contexte spécifiant peut justifier.

incompréhension l'incite à rejeter¹⁵ et à mettre en débat ce qui est censé être une évidence, auquel cas l'interprétation interrogative est aussi possible.

La même indécision peut exister pour des verbes de sentiment impliquant dans certains contextes l'effet de sens « dire » : « dire en se réjouissant », « dire en s'enorgueillissant », etc. A preuve :

(12) ... *gloriatuque est ... « quantum egisset, dum ea meridiaret »*. Suet. *Cal.* 38,3(7) « Et il vanta (à Caesonia) ... l'énorme travail qu'il avait fait pendant sa méridienne. »

Le fait que Caligula juge propice de vanter devant Caesonia l'énorme travail qu'il a fait peut répondre au désir de l'informer d'une chose qu'autrement elle aurait ignorée. Son énoncé étant dans ce cas motivé par l'ignorance de Caesonia, on pourra dire que *quantum egisset* est une interrogation indirecte qui reflète la connaissance lacunaire de Caesonia. Etant donné qu'on a ici affaire à ce qu'on appelle traditionnellement une instance de discours rapporté¹⁶, on peut d'ailleurs se demander si l'interprétation exclamative n'aurait pas imposé l'emploi de la proposition infinitive (Orlandini 1980 : 129)¹⁷. Dans une telle optique, le recours au subjonctif serait donc un indice morpho-syntaxique de la lecture interrogative, l'emploi de l'infinitif, un indice de la lecture exclamative. L'infinitif s'employant aussi en style indirect dans une question rhétorique à force illocutoire assertive (Orlandini 1980 : 121 sqq.), on aurait là la preuve de la proximité sémantico-logique des deux modes d'expression (Martin 1987 : 95 ; Calboli 1981 : 140 sqq.), l'un et l'autre tendant, sur le plan argumentatif, vers une assertion.

Ce que nous venons de dire du verbe *gloriarī* peut s'appliquer, d'une façon générale, aux verbes *dicendi*, *declarandi* ainsi qu'à tous les verbes introducteurs impliquant au moment de la communication un savoir de la part du sujet modal ou du locuteur. Si ces verbes font ressortir, à côté de ce savoir, l'ignorance du récepteur, ou d'un tiers, on peut, même en présence de *quam*, *quantum*, *qualis*, *ut*, ..., se demander si l'on n'a pas affaire à une interrogation indirecte. A preuve :

¹⁵ Se pose ici, d'une façon plus générale, la question de savoir si les énoncés de protestation, comportant déjà sous forme directe le subjonctif, sont à considérer comme des questions ou comme des exclamations. Nous avons opté dans nos travaux antérieurs pour l'interprétation interrogative. D'autres auteurs, comme A. Ernout & F. Thomas (1953² : 242) et C. Touratier (1994 : 496-497), penchent plutôt pour l'interprétation exclamative, tandis qu'A. Orlandini (2001) parle d'une exclamativo-interrogative rhétorique (p. 276) ou d'énoncés au subjonctif d'indignation « qui se placent entre l'interrogation et l'exclamation » (p. 297). A ce sujet, il reste des travaux à faire, ainsi que sur la valeur de *-ne*, qui intervient volontiers dans ce type d'énoncés et qui, comme l'a signalé S. Mellet (*et al.*) (1994 : 185), est ou bien le signe d'une intonation ascendante, exprimant « la non-adhésion du locuteur à la proposition » (Vairel 1975 : 178) ou bien une particule affirmative (p. ex. Müller 1997 : 85).

¹⁶ Les séquences de discours indirect sont à distinguer de ce que nous appelons ailleurs, d'une façon plus générale, l'*oratio obliqua*. Cette dernière expression est employée au sens large pour désigner le regard altérant porté par un prédicat introducteur sur une proposition exprimant une parole ou une pensée.

¹⁷ Cf. *e.g.* Tac. *Agr.* 15,3 : *Quantulum enim transisse militum, si sese Britanni numerent ?* « Combien peu de soldats ont passé la mer, si les Bretons comptent leurs propres effectifs ? » (exemple cité par A. Orlandini – 1980 : 129) ; Cic. *Mil.* 16 : *Quantum luctum fuisse in hac urbe a nostris patribus accepimus, cum P. Africano domi suae quiescenti illa nocturna uis esset illata !* « Nous avons appris de nos pères quelle affliction régna dans notre ville lorsque Publius l'Africain, se reposant dans sa maison, fut victime d'une agression nocturne ! »

(13) *Nunc ait* : « *Periculum ex aliis facito, tibi quod ex usu siet.* »/ *Astutus ! Ne ille haud scit quam mihi nunc surdo narret fabulam !* (Ter. *Haut.* 221-222) « Aujourd’hui, il dit : “Fais sur d’autres des expériences qui puissent t’être utiles” » Le malin ! Il ne sait pas dans quelle oreille sourde il débite à présent ses histoires ! »¹⁸

Polyphonique, cet énoncé ne reflète pas seulement l’univers de croyance du locuteur, à savoir Clitiphon, qui est, lui, bien sûr, au courant du degré élevé de sa propre « surdité » ; il reflète encore l’ignorance du père de Clitiphon, référencié à la troisième personne du singulier et constituant ici le sujet modal de l’énoncé. Nous dirions volontiers que la modalité de la subordonnée est équivoque. Suivant le point de vue où l’on se place, on verra la proposition en *quam* s’orienter vers la valeur exclamative ou vers la valeur interrogative. Ne retenir d’entrée de jeu que l’interprétation exclamative équivaldrait à un rétrécissement de la perspective du texte¹⁹.

Pareille situation d’ambiguïté, due à la polyphonie, existe aussi dans les langues modernes. Elle y est toutefois plus restreinte dans la mesure où ces langues possèdent certains termes ou expressions que J.-C. Milner (1978 : 261-262) appelle « monovalents », p. ex. le fr. « comme », ou l’anglais « *what a + adj. + N.* », qui ont clairement, même sous forme subordonnée, une valeur intensive (non interrogative). D’où en latin l’existence d’une classe beaucoup plus réduite de subordonnées en *qu-* qui n’admettent d’autre interprétation qu’exclamative : à côté d’un nombre peu important d’énoncés qui, introduits par un verbe de sentiment, peuvent refléter, outre l’univers de croyance du locuteur, la réaction affective d’une personne autre que le locuteur, cette classe est essentiellement constituée d’énoncés équivalant pragmatiquement à un acte d’exclamation primaire, c.-à-d. produit par le locuteur au moment de l’énonciation. Il s’agit là d’un trait particulier qui caractérise la très grande majorité des complétives que l’on peut à bon escient appeler exclamatives. Or – d’une façon significative – cette spécificité pragmatique se reflète dans le traitement modal que ces propositions connaissent chez certains auteurs.

5. LA SYNTAXE MODALE DES SUBORDONNÉES EXCLAMATIVES INTRODUITES PAR *VIDE(TE)*, *VIDE(TI)N*, ..., *DICERE NON POSSUM*, *INCREDIBILE EST*, ...²⁰

¹⁸ J. Marouzeau (C.U.F.) traduit : « il ne sait pas à cette heure **comme** il débite ses histoires dans l’oreille d’un sourd ! », transposition qui suggère une force illocutoire exclamative.

¹⁹ De même Quint. *inst.* 1,12,2 : *Sed non satis perspiciunt quantum natura humani ingenii ualeat, quae ita est agilis ac uelox ... ut ne possit quidem aliquid agere tantum unum, ...* « Mais ces gens-là ne se rendent pas bien compte quelle/ combien grande est la capacité de l’esprit humain, qui est si agile et si prompt ... qu’il ne peut pas même ne faire qu’une seule et unique chose à la fois, ... », où sont encore impliqués deux points de vue différents : celui des profanes (*non satis perspiciunt*) et celui du locuteur qui, lui, est au courant (*quae ita est agilis ac uelox ... ut ...*).

²⁰ L’étude de la syntaxe modale se fonde sur le corpus suivant : pour le latin préclassique, classique et postclassique (Bodelot 1990 : 65-69) : Plaut. ; Ter. ; Lucil. ; Varro *rust., ling.* ; Cic. *or., rhet., phil., epist.* ; Caes. *Gall., ciu.* ; Lucr. ; Catull. ; Sall. *Catil., Iug., hist.* ; Verg. *ecl., georg., Aen.* ; Hor. *epod., sat., carm., epist., ars, carm.saec.* ; Liu. ; Tib. ; Prop. ; Cels. ; Sen. *trag., dial., clem., apocol., benef., nat., epist.* ; Colum. ; Petron. ; Plin., *nat.* ; Quint. *inst.* ; Pers. ; Tac. *dial., Agr., Germ., hist., ann.* ; Plin. *epist., paneg.* ; Iuu. ; pour le latin tardif (Bodelot 1999) : Cypr. *ad Donat., epist., patient.* ; Lucif. *moriend., non conu., reg.apost.* ; Itin.Eg. ; Amm. ; Salu. *eccl., epist., gub. praef.* et l. 1-4.

Alors qu'après un verbe de sentiment comme *(non) paenite(bi/ba)t me/ te/ eum*, etc. l'exclamative en *qu-* figure régulièrement au subjonctif, un subjonctif qui, dans une proposition placée sous le regard altérant d'un verbe introducteur, se justifie non seulement comme morphème syntaxique de subordination mais encore comme marque d'*oratio obliqua*, les exclamatives introduites par *uide(te)*, *uide(ti)n*, ..., *dicere non possum*, *incredibile est*, ... connaissent un traitement modal plus diversifié, qui varie en fonction de la sensibilité de l'auteur à la composante pragmatique du langage.

5.1. Chez les comiques

En ce qui concerne la syntaxe modale, les exclamatives indirectes qui reproduisent un acte d'exclamation accompli par le locuteur au moment de l'énonciation tendent justement à se comporter, en bloc, du moins en latin préclassique, de la même façon qu'une sous-classe des interrogatives indirectes, à savoir celles du type de *Rogo, dic mihi quis uenit*, qui accomplissent *hic et nunc* un acte authentique de questionnement :

(14) *Dic quis est.* (Plaut. *Bacch.* 558) « Dis-moi qui c'est. »

(15) *Cedo quid uis faciam.* (Ter. *Haut.* 846) « Va, dis-moi ce que tu veux que je fasse. »

(16) *Volo scire ergo ut aequom censes.* (Plaut. *Stich.* 113) « Je voudrais alors savoir comment tu te figures ce modèle (de femme). »

L'indicatif y est maintenu pour les mêmes raisons pragmatiques que dans :

(17) *Quae hic monstra fiunt, anno uix possum eloqui.* (Plaut. *Most.* 505)²¹ « Les prodiges qui se passent ici, une année suffirait à peine pour te les raconter. »

(18) *Non dici potest/ Quam cupida eram huc redeundi, abeundi a milite/ Vosque hic uidendi, ...* (Ter. *Hec.* 90-92) « Je ne peux pas dire combien j'avais envie de revenir ici, de quitter le soldat, de vous voir ici, ... »

(19) *Nequeo satis/ Quam hoc mihi uidetur factum praue proloqui.* (Ter. *Hec.* 645-646)²² « Je ne peux pas dire assez à quel point ta conduite me paraît mauvaise. »

(20) *Viden ut aperiuntur aedes festiuissumae ?* (Plaut. *Curc.* 93) « Tu vois comme elle s'ouvre, la très aimable porte ! »

Dans les comédies de Plaute et de Térence, les exclamatives indirectes du type de (17) à (19) sont beaucoup moins bien représentées que celles introduites par un verbe de perception, illustrées par (20).

²¹ A moins qu'on n'y interprète *quae* comme un relatif.

²² Les exemples (17) à (19) sont à distinguer de Ter. *Phorm.* 247 (*O Phaedria, incredibile[st] quantum erum ante eo sapientia !* « O Phédria, je devance mon maître d'une façon inouïe en sagesse ! »), seul exemple préclassique qui semble déjà attester un figement adverbial de l'expression intensive sans copule, *incredibile*, avec le thème en **k^w*- (Bodelot (éd.) 2003 : 294). Sur ce type de lexies qui n'ont pas d'incidence sur le mode verbal de la proposition, cf. *sub* 5.2.2.

Aussi faut-il distinguer, pour ce dernier type, plusieurs situations. L'état de fait prédiqué peut se trouver :

- à la portée de la vue :

(21) *Illuc uide/ Vt in ipso articulo oppressit !* (Ter. *Ad.* 228-229) « Voyez-moi ça, comme il a bien trouvé le joint pour me tomber dessus ! » (C.U.F.)

- à la portée de l'ouïe :

(22) *Audin tu ut deliramenta loquitur ?* (Plaut. *Men.* 920) « Tu entends comme il délire ? »

- où à la portée de l'esprit des participants à la situation de discours par référence au contexte antérieur ou postérieur :

(23) *Quia egens relictast misera, ignoratur parens,/ Neglegitur ipsa ; uide auaritia quid facit.* (Ter. *Phorm.* 357-358) « Parce que la pauvre a été laissée dans le besoin, on ignore son père ; elle, on la néglige ; vois ce que fait la cupidité ! »

(24) *Videtin uiginti minae quid pollent quidue possunt ?/ Ille qui illas perdit saluus est ; ego qui non perdo pereoo.* (Plaut. *Asin.* 636-637) « Vous voyez ce que peuvent, ce dont sont capables vingt mines ! Lui qui les perd est sauvé ; moi, faute de les perdre, je suis perdu. »

Il s'agit dans tous ces cas d'instances de dialogue animé où la force exclamative de l'ensemble de l'énoncé ne fait guère de doute. La preuve, c'est que la suppression de l'expression verbale introductrice n'altérerait pas gravement le message. Cela implique que dans (20) et (22), le verbe introducteur *uiden*, *audin* ne supporte pas, en dépit de sa forme interrogative, un acte de questionnement authentique. Comme dans le cas de *uide*, *audi*, il s'agit d'une forme verbale réduite au statut d'une simple particule exhortative.

Si, avec les introducteurs mentionnés, l'énoncé en question n'a pas, dans le contexte où il est employé, le statut d'une exclamative, l'indicatif cède normalement la place au subjonctif :

(25) *Vide sis quid agas.*²³ (Plaut. *Persa* 610) « Réfléchis, je t'en prie, à ce que tu fais. »

(26) *Audin quid dicam, Scirte ?* (Ter. *Hec.* 78) « Est-ce que tu entends ce que je dis, Scirtus ? »

²³ Si *uide* introduit un énoncé qui, globalement, a le statut d'un questionnement authentique, l'indicatif est maintenu pour les mêmes raisons qu'après *dic*, *rogo*, *uolo scire*, etc. ; cf. e.g. Plaut. *Rud.* 948 : *Vide, nu<m qu>ispiam consequitur prope nos.* « Vois s'il n'y a personne tout près de nous. », où le locuteur requiert *hic et nunc*, pour son propre compte, une réponse du récepteur.

Dans (25), *uide* a le sens de *considera* « réfléchis » ; dans (26), *audin* met réellement en doute la capacité d'entendre de l'interlocuteur. Autrement dit, Parménon veut réellement savoir si Scirtus, absent sur scène, entend ou non l'ordre qu'il lui enjoint d'exécuter.

De même, dans :

(27) *Mirum quid solus secum secreto ille agat.* (Plaut. *Amph.* 954) « Je me demande (avec étonnement) ce qu'il est en train de se dire, tout seul, en secret. »

où *mirum* ne contribue pas à mettre en exergue l'aspect inouï du contenu de l'énoncé mais souligne, au sens d'une expression percontative, le caractère problématique de la saturation de la variable.

Cela dit, la répartition des modes après ces introducteurs ne représente pas chez les comiques un système sans faille²⁴ ; dans certains exemples, comme :

(28) *Gelasime, uide quid es capturus consili.* (Plaut. *Stich.* 632(633)) « Gélasime, réfléchis au parti que tu vas prendre. »

(29) *Non potest satis narrari quos ludos praeberis intus.* (Ter. *Eun.* 1010) « On ne peut pas assez raconter quelle comédie tu as donnée à l'intérieur. »

l'emploi respectif de l'indicatif et du subjonctif paraît difficile à expliquer dans une optique pragmatique. (28) est en effet de tous les points de vue comparable à (25), (29) à (18).

Mais ces fluctuations, somme toute assez rares, ne suffisent pas à infirmer l'hypothèse qu'il existe chez les comiques une tendance nette à faire dépendre la syntaxe des modes de la force illocutoire de l'énoncé. Si l'énoncé complexe constitue en bloc, comme c'est le cas des exclamatives indirectes analysées, un acte de langage simple où le verbe introducteur ne dénature pas le message véhiculé par la proposition en *qu-*, le subjonctif n'est, d'ordinaire, pas sollicité comme marque d'*oratio obliqua* (Stephens 1985 [1986] : 213 ; Moralejo 1996). A titre de mode de l'immédiat, de la proximité, l'indicatif est maintenu comme marque de l'exclamation illocutoirement directe²⁵.

5.2. Dans les textes postérieurs aux comiques

5.2.1. Type *uide(te)*, *audi(te)* ; *uide(ti)n*, *audi(n)* ... *qu-*

En latin classique et postclassique, la situation change dans la mesure où le subjonctif est généralisé dans ce type d'énoncés comme marque de subordination syntaxique. Même si l'énoncé

²⁴ Pour des infractions à la distribution retenue, cf. C. Bodelot (1990 : 97-98 *et passim*).

²⁵ Nous faisons ici abstraction de facteurs purement syntaxiques, telles la prolepse ou la subordination du verbe introducteur à une autre proposition, qui peuvent imposer le subjonctif comme marque purement grammaticale d'enchâssement syntaxique, sans que soit tenu compte de la force illocutoire de l'ensemble de l'énoncé (Bodelot 1990 : 103-104 *et passim*).

complexe constitue en bloc un acte de langage exclamatif, l'indicatif disparaît dès que la proposition en *qu-* forme une unité prosodique avec le verbe introducteur. Cela est surtout vrai en prose où le peu d'exemples attestés comportent, à de rares exceptions près, le subjonctif, que l'ensemble de l'énoncé ait ou non une valeur exclamative ²⁶ :

(30) *Servilius atque Atilius, proximi consules, uide quem ad modum eum ludificati sint.* (Liu. 22,39,17) « Vois de quelle façon les consuls de l'an dernier, Servilius et Atilius, se sont moqués de lui. »

(31) *Vide quam sit se contentus : aliquando sui parte contentus est.* (Sen. *epist.* 9,4) « Vois comme il se suffit à lui-même : parfois il se contente d'une partie de lui-même. »

(32) *Videsne ut ipsa uerum necessitas diducat defensionem ?* (Quint. *inst.* 7,1,35) ²⁷ « Tu vois comment de la nécessité des faits se déduit la défense ? »

Les cas cités font partie de discours et d'échanges dialogiques ou épistolaires ; un sondage opéré sur Caes. *ciu.* 2-3 ; Sall. *Catil.* et *Iug.* ; Liu. 32-33 ; Tac. *ann.* 1-2 a montré que dans ces textes historiques le type d'énoncé en question n'est pas attesté en dehors des discours.

Les seuls exemples qui comportent en prose l'indicatif ont été relevés chez Cicéron :

(33) *Et uide quam conuersa res est : illum quo antea confidebant metuunt, hunc amant quem timebant.* (Att. 8,13,2) « Et vois comme la situation a changé : celui en qui ils avaient confiance auparavant, ils le redoutent ; ils aiment celui qu'ils craignaient. »

(34) *Deinde alii quaestus instituuntur, ex uno genere nauali, uidete quam multi, ...* (Verr. II 4,61) « Ensuite on institue d'autres profits, et rien que dans l'administration de la marine, voyez comme <ils sont> nombreux, ... »

(35) *Vides propinquitat quid habet !* (Att. 13,18) ²⁸ « Tu vois quels avantages a la proximité ! »

Des trois exemples cités, seul le premier présente une structure identique à celle des exclamatives analysées chez Plaute et chez Térence. Dans (34), on supposera que l'indicatif *habet* doit être assigné à la postposition de *uidete quam multi* ; cette séquence constitue ou bien une lexie qui, sur le modèle de *nescio quis*, n'affecte en rien le reste de la phrase ; ou bien elle correspond à une proposition autonome, indépendante de la première. Dans les deux cas, la proposition *Deinde alii quaestus instituuntur, ...* est à interpréter comme une phrase assertive simple. Dans (35), enfin, Cicéron garde, d'une façon inattendue, l'indicatif après *uides*, constatif, alors qu'il atteste après *uide(ti)sne*, interrogatif, régulièrement le subjonctif. *Vides* affirmatif peut certes introduire un énoncé globalement exclamatif. Mais, en face d'innombrables exemples identiques dans lesquels Cicéron a employé le

²⁶ Compte non tenu de Sen. *epist.* 87,20, où l'indicatif après *nonne uides* figure dans une citation de Verg. *georg.* 1,56-59.

²⁷ Cf. aussi e.g. Sall. *Iug.* 85,25 (*u.l. sunt*) ; Sen. *dial.* 5,26,3 ; Quint. *inst.* 5,10,93.

²⁸ Cf. aussi Cic. *fam.* 7,4 ; 6,9,2.

subjonctif, l'indicatif ne peut pas plus ici qu'après *uide* être assigné à un choix énonciatif motivé. Il s'agit d'une liberté de construction à expliquer en rapport avec le style plus familier du genre épistolaire.

L'indicatif est plus fréquent chez les poètes : après *uide(ti)n*, *audin* ; *uide(te)*, *audi(te)* + terme en *qu-*, l'indicatif est attesté chez Catulle ²⁹, Virgile ³⁰ et Propertius ³¹. Chez Catulle et Virgile, l'indicatif est, conformément à la règle d'usage établie chez les comiques, cantonnée dans des exclamatives, en l'occurrence introduites par *ut*, exprimant un fait considéré en soi et/ ou présenté comme directement perceptible à l'œil ou à l'esprit :

(36) *Viden ut faces/ Splendidas quatiunt comas ?* (Catull. 61,77-78) ³² « Vois-tu comme les torches agitent leur chevelure resplendissante ? »

(37) *aspice uenturo laetantur ut omnia saeclo.* (Verg. *ecl.* 4,52) ³³ « vois comme tout se réjouit à l'arrivée du siècle nouveau ».

Mais, souvent, chez les mêmes auteurs, la force illocutoire exclamative de l'énoncé n'est pas une condition suffisante pour le maintien de l'indicatif. A preuve :

(38) *Aspice, intus ut accubans/ Vir tuus Tyrrio in toro/ Totus immineat tibi.* (Catull. 61,171-173) « Vois comme, à l'intérieur, ton mari étendu sur des coussins de Tyr est tout entier penché vers toi. »

L'alternance des modes est encore plus arbitraire chez Propertius : à côté d'exclamatives au subjonctif ³⁴ ou à l'indicatif ³⁵, il existe chez lui des énoncés, dans lesquels indicatif et subjonctif alternent librement, dans une seule phrase, que celle-ci soit globalement de force exclamative ou non :

(39) *Aspice quid donis Eriphyla inuenit amaris/ arserit et quantis nupta Creusa malis.* (2,16,29-30) « Vois quels furent les désagréments du présent que reçut Eriphyle et de quels maux fut tourmentée Créuse à la suite de ses noces. »

Cette alternance arbitraire des modes ainsi que le fait que chez Catulle et Virgile les exclamatives indirectes à l'indicatif ne font pas partie d'un discours alterné montrent que l'énoncé exclamatif n'a

²⁹ Quatre exemples contre deux au subjonctif.

³⁰ Trois exemples dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques* contre également trois au subjonctif ; quatre occurrences dans l'*Enéide*.

³¹ Deux exemples dans les livres 1 à 3 des *Elégies* (si l'on fait abstraction de 4,8,73-74, où *quae* est susceptible d'une interprétation relative) contre dix au subjonctif.

³² Cf. aussi Catull. 61,98-99 ; 62,8 ; 62,12.

³³ Cf. aussi Verg. *ecl.* 5,5-6 ; *georg.* 1,56-59 ; *Aen.* 6,779-780 ; 6,855-856 ; 8,190-192. Dans *Aen.* 6,771, du fait que *aspice* semble employé en incise, l'exclamative est à interpréter comme indépendante.

³⁴ Cf. *e.g.* 2,29,37-38.

³⁵ Cf. 1,17,6.

pas en poésie lyrique la même fonction interactive que chez les comiques. Comme ces exclamatives n'interviennent pas comme actes de langage à un niveau premier dans l'interaction dialogique, le maintien occasionnel de l'indicatif ne témoigne pas d'une prise en compte systématique de la dimension pragmatique du discours ; il représente, dans le meilleur des cas, une recherche stylistique procédant d'une oralité artificielle et reconstruite (Bodelot 1996) ; souvent, il répond, dans le cadre d'une généralisation indifférenciée du subjonctif, à un simple désir de *uariatio* et/ ou constitue une commodité métrique.

Que la syntaxe modale ne soit pas déterminée en latin postclassique par des considérations pragmatiques est ensuite prouvé par les tragédies de Sénèque qui attestent dans les énoncés en question régulièrement le subjonctif :

(40) Déjanire à la nourrice : *Vides ut altum famula non perdat decus ?* (Sen. *Herc.O.* 391) « Tu vois au contraire comme cette esclave conserve sa vive beauté ? »

(41) Mégare à Hercule : *Gnatus hic uultus tuos/ habitusque reddit ; cernis, ut tendat manus ?* (Sen. *Herc.f.* 1016-1017) « Voici ton fils qui renvoie l'image de ton visage, de tes traits ; tu vois comme il tend les mains vers toi ? »

Quoique ces énoncés exclamatifs interviennent, comme dans la comédie, dans un discours alterné et contribuent en tant qu'actes de langage à l'interaction dialogique, le subjonctif est employé dès que l'exclamative en *qu-* constitue une unité mélodique avec un verbe introducteur. C'est dire que dans la poésie dramatique de Sénèque, d'un style plus soutenu que celle de Plaute et de Térence, l'unité syntaxique de la phrase réclame davantage ses droits que la dimension pragmatique de l'énoncé.

Pour ce qui est du latin tardif, un sondage pratiqué sur les textes de Cyprien, Lucifer, Egérie, Ammien Marcellin et Salvien (Bodelot 1999) a révélé que l'exclamation indirecte introduite par *uide(n)*, *audi(n)* est pour ainsi dire inexistante dans la prose essentiellement narrative d'Ammien et d'Egérie. Les autres textes chrétiens, s'ils se présentent sous forme de lettres ou de traités, font la part plus belle à l'apostrophe et exploitent plus largement la dimension interactionnelle du discours. Or, d'une façon significative, le pamphlétaire Lucifer, dont la syntaxe s'écarte pourtant souvent de la norme classique, atteste régulièrement le subjonctif dans ce type d'énoncés. Chez Cyprien et Salvien, l'indicatif est, à une exception près, limité aux exclamatives introduites par *en* ou *ecce* :

(42) *Ecce, inquit, quam bonum et uoluptabile est ut habitent fratres in unum.* (Cypr. *epist.* 75,1,2) [Ps. 122,1] « Qu'il est bon, dit-il, et agréable à des frères d'habiter ensemble. » (C.U.F.)

(43) *Vbi sunt qui a deo respici res humanas negant ? Ecce quotiens testes sacri in persona unius hominis non respexisse tantummodo deum, uerum etiam iudicasse docuerunt.* (gub. 2,24) « Où sont ceux qui prétendent que Dieu ne regarde pas les choses humaines ? Que de fois les témoins

sacrés viennent de nous montrer, en la personne d'un seul homme, que Dieu n'a pas seulement regardé mais jugé. » (SC)³⁶

En et ecce n'ont probablement pas été considérés comme des introducteurs de plein droit d'une proposition subordonnée. L'énoncé a dû être interprété comme simple, et l'exclamation passer, même syntaxiquement, pour directe.

Dans un seul cas, Salvien atteste l'indicatif après *uide* dans un énoncé qui a globalement la force illocutoire d'une exclamative :

(44) *Vide qua benignitate agere cum suis deum scriptura dicit ! (gub. 2,3)* « Vois avec quelle bénignité Dieu traite les siens, au témoignage de l'Écriture ! »

Mais cet énoncé ne nous permet pas de conclure à une motivation illocutoire de l'indicatif, car, ailleurs, le même auteur emploie le subjonctif sans qu'une force exclamative de l'énoncé soit exclue :

(45) *Videte quam breuiter missus a deo doctor cuncta moderatus sit, ... (eccl. 2,21)* « Voyez comme le docteur envoyé par Dieu a tout réglé en peu de mots, ... »

(46) *Videte quanta sit in utroque hoc dei sermone diuersitas. (eccl. 2,40)* « Voyez quelle différence il y a dans ces deux paroles de Dieu. »³⁷

Étant donné la faible systématisation de la distribution des modes, force nous est de conclure qu'en latin tardif comme en latin classique et postclassique, les considérations relatives aux actes de langage et, partant, l'identification parmi les subordonnées en *qu-* des exclamations indirectes n'ont guère d'incidence sur le choix du mode. Si le subjonctif y a été abandonné au profit de l'indicatif, il l'a été en tant que morphème grammatical de subordination, redondant par rapport à l'unité intonative de la phrase, et non en tant que marque d'*oratio obliqua*, dépourvue de pertinence en cas d'accomplissement d'un acte de langage primaire.

5.2.2. Type *mirum, immane, nimium, incredibile (est), dici non potest ... qu-*

La situation est très différente pour la deuxième grande classe d'exclamations indirectes analysées chez Plaute et chez Térence, à savoir celles introduites par une expression d'évaluation affective

³⁶ Qu'après ces introducteurs l'indicatif soit aussi maintenu en l'absence de force exclamative est prouvé par Salv. *gub.* 2,3 : *Ecce cur aspicere iustos homines deus dicitur, utique ut conseruet, ut protegat.* « Voilà pourquoi il est dit que Dieu regarde vers les justes : c'est pour les conserver, c'est pour les protéger. » (SC). Dans *gub.* 7,93, subjonctif et indicatif alternent enfin librement après *ecce*.

³⁷ En un autre endroit, l'indicatif après *audi* est employé malgré la valeur interrogative du terme en *qu-* : *Quod ut plenius capias, audi quid in alio scripturarum loco idem testatur spiritus sanctus (gub. 2,3)* « Mais pour que tu entendes mieux, écoute ce qu'atteste le même Esprit Saint dans un autre endroit des Écritures : » (SC)

comme *mirum, immane, nimium, incredibile (est), dici non potest*, etc.³⁸. Ne faisant pas appel à un interlocuteur, ces énoncés ne relèvent pas directement de la composante interactionnelle du discours, et ne sont pas confinés dans les textes dialogiques³⁹. En latin classique et postclassique, deux possibilités se présentent pour leur traitement lexical et morpho-syntaxique : ou bien, en l'absence de copule, le terme introducteur *nimum, mirum, incredibile, ...* forme avec le thème en *qu-* un composé locutionnel⁴⁰ ; ou bien la lexicalisation est bloquée, et la proposition en *qu-* fonctionne par rapport à la proposition introductrice comme une exclamative subordonnée.

Dans le premier cas, celui du figement lexical, le syntème *mire quam, immane quantum*, etc. modalise comme expression adverbiale une proposition qui, dans son ensemble, fonctionne comme une proposition simple :

(47) *Mire quam illius loci non modo usus sed etiam cogitatio delectat.* (Cic. *Att.* 1,11,3) « On est charmé d'une façon extraordinaire par ce lieu, que l'on en jouisse ou que l'on y pense seulement. »⁴¹

Que, dans ce cas, le composé locutionnel soit librement déplaçable dans la phrase, est prouvé par :

(48) *Vino et lucernis Medus acinaces/ immane quantum discrepat* ; (Hor. *carm.* 1,27,5-6) « Au milieu du vin et des flambeaux, le cimeterre mède introduit de façon monstrueuse une note discordante. »

Plutôt qu'à des énoncés complexes comportant une exclamation indirecte graduelle, on y a affaire, à des assertives simples comportant un composé adverbial de haut degré.

Au cas où la lexicalisation est empêchée par la présence d'une copule ou d'autres facteurs, tels la segmentation de la séquence par un élément intercalaire, le subjonctif fait son apparition :

(49) *Mirum est, quam efficiat in quod incubuit.* (Plin. *epist.* 4,7,1) « Il est étonnant à quel point il mène à bien les affaires auxquelles il s'est appliqué. »

³⁸ En signifiant, au sens large, la surprise et l'incrédulité, toutes ces expressions montrent clairement qu'il y a dépassement d'un seuil ou d'une norme ou qu'il existe un clivage entre les attentes du locuteur et l'état de choses du monde actuel (Orlandini 2001 : 295 ; 298) ; voir, à ce propos, ce qui a été dit plus haut de la tension contradictoire. D'où alors l'idée que l'exclamation comporte une négation implicite (*ibid.* 298).

³⁹ Ces expressions, parfois qualifiées de « performatives » (Orlandini 2001 : 297), répondent à la définition de l'exclamative donnée par E. Goffman (1987 : 119), qui pense que les énoncés de ce type relèvent tous, en dernière analyse, du soliloque.

⁴⁰ Cette lexicalisation, nous l'avons vu (n. 22), se manifeste, à titre exceptionnel, déjà en latin préclassique.

⁴¹ Sporadiquement, le subjonctif est attesté dans un contexte propice au maintien de l'indicatif. Cf. Tac. *ann.* 15,54,1 : *Sed mirum quam ... taciturnitate omnia cohibita sint, donec proditio coepit e domo Scaeuini* ; « Mais, d'une façon étonnante, ... tout le secret fut gardé avec un silence obstiné jusqu'au moment où la trahison vint de la maison de Scévinus » ; ce subjonctif témoigne d'un effort global de normalisation qui tend à imposer le subjonctif dans toutes les propositions se prêtant peu ou prou à une interprétation comme subordonnée interrogative-exclamative.

(50) *mirumque ponderi quantum ita detrahatur.* (Plin. nat. 13,99) « ... et il est étonnant combien cela les allège. »

Dans ce cas, la frontière entre p1 et p2 reste intacte. L'énoncé est conçu comme complexe et le subjonctif est sollicité comme morphème de subordination, nonobstant l'équivalence pragmatique de l'ensemble de l'énoncé avec une exclamation simple : *Quam efficit in quod incubuit !*

À l'époque tardive, la situation est beaucoup moins nette. Un auteur particulièrement intéressant à cet égard est Ammien qui manifeste un goût extraordinaire pour des locutions à sens intensif. Ammien connaît le procédé du figement lexical pour les expressions du type de *nimum, immensum, immane quantum*, etc., dont il présente 11 occurrences avec l'indicatif :

(51) *Apud quos, ..., ruris colendi cura est leuior, sed uescuntur uenatibus, quorum uarietate immane quantum exuberant.* (23,6,50) « Chez (les Hyrcaniens) ..., on ne se soucie guère de cultiver la terre, mais ils s'alimentent de gibier, dont la diversité surabonde chez eux prodigieusement. » (d'après C.U.F.)

(52) *ubi paulatim adulescens rationem recte uiuendi sollertiamque ostendebat, litteris ... eruditus, ..., immensum quantum memoria uigens, ...* (Amm. 16,7,5) « là, comme il grandissait, il montrait de plus en plus de droiture et d'intelligence, nourri ... aux lettres, ..., se distinguant, d'une façon prodigieuse, par sa mémoire, ... »

Deux tours sont chez ce même auteur à l'image du latin ancien, à savoir *incredibile (dictu) est et nec credi potest*, qui introduisent 6 occurrences d'exclamatives à l'indicatif :

(53) *Nunc uero inanes flatus quorundam uile esse quicquid extra urbis pomerium nascitur aestimant, praeter orbos et caelibes, nec credi potest qua obsequiorum diuersitate coluntur homines sine liberis Romae.* (14,6,22) « Mais aujourd'hui le vain orgueil de certains regarde tout ce qui est né hors des murs de la Ville comme méprisable, à l'exception des gens sans postérité et des célibataires, et l'on ne saurait croire de quelles multiples complaisances se voient entourés, à Rome, les gens sans enfants. » (C.U.F.)

(54) *Reducto ad tentoria principe, incredibile dictu est <quo> quantoque ardore miles ad uindictam ira et dolore feruentior inuolabat, ...* (25,3,10) « Quand on eut ramené l'empereur au campement, on ne saurait dire avec quelle incroyable ardeur les légionnaires, tout bouillants de colère et de douleur, volèrent à sa vengeance, ... » (C.U.F.)

Dans ce cas, c'est le sens global exclamatif de l'énoncé (ou de la partie de l'énoncé concernée) qui a pu favoriser le maintien de l'indicatif. Ammien présente donc un système mixte qui est à cheval sur deux systèmes : celui pratiqué à l'époque préclassique, qui maintient l'indicatif dans un énoncé équivalant illocutoirement à une exclamative, et celui pratiqué à l'époque classique et postclassique,

qui procède généralement à la lexicalisation de ces expressions. L'application du premier système semble témoigner chez Ammien d'une sensibilité certaine à la composante pragmatique de l'énoncé.

Rien de tel chez des auteurs chrétiens comme Cyprien et Salvien, qui, d'un côté n'attestent aucun composé locutionnel de sens intensif, de l'autre, emploient après des introducteurs délexicalisés, formellement et sémantiquement très proches de ceux d'Ammien, régulièrement le subjonctif de subordination :

(55) *Exprimi satis non potest quanta istic exultatio fuerit et quanta laetitia cum de uobis prospera et fortia conperissemus, ...* (Cypr. *epist.* 60,1,2) « On ne saurait assez dire quelle allégresse, quelle joie se sont manifestées ici, quand nous avons appris vos actes de courage couronnés de succès, ... »

(56) *Et unum scio quod quicumque in hanc miseriam longi languoris extrema perduxerit, ineffabile dictu est quantum lamentationis erroribus suis debeat, qui numquam errata cognouit.* (Salu. *eccl.* 1,48)⁴² « et en tout cas, je sais fort bien ceci : quand un homme aboutit à un état si misérable, au terme d'une longue maladie, on ne saurait exprimer combien il doit se lamenter pour ses erreurs, lui qui ne les a jamais reconnues ! » (SC)

Pour le traitement des exclamatives introduites par une locution à sens intensif, le clivage qui se manifeste n'intervient donc pas entre latin tardif et latin préclassique, classique ou postclassique mais, à l'intérieur du latin tardif même, entre des auteurs comme Salvien et Cyprien d'un côté et Ammien de l'autre⁴³.

6. CONCLUSION

De l'étude de l'exclamation indirecte dans différentes synchronies latines, il est donc ressorti que la composante pragmatique de l'énoncé réclame le plus fortement ses droits chez les auteurs comiques. L'indicatif y est maintenu dans la proposition en *qu-* lorsque l'ensemble de l'énoncé complexe est perçu comme un acte de langage expressif et affectif simple. C'est dire que le subjonctif n'y est pas encore compris comme un simple morphème de subordination syntaxique mais aussi et surtout comme une marque d'*oratio obliqua* qui ne doit intervenir que lorsque l'adjonction d'un verbe introducteur altère profondément le sens du message.

A l'époque classique et postclassique, le traitement de l'exclamation indirecte accomplissant un acte d'exclamation authentique révèle que les considérations syntaxiques l'emportent de loin sur les préoccupations pragmatiques. Si, occasionnellement, un indicatif est maintenu dans un énoncé complexe comportant une subordonnée en *qu-*, il y est à interpréter comme une liberté poétique ou une

⁴² Cf. aussi Lucif. *moriend.* 5 1.1-4 (*Sed te quanta caligo obsederit incredulitatis quantaque tenebrarum et errorum nubes tuum pectus obduxerit dici non potest, ...* « Mais on ne peut pas dire quelle brume d'incrédulité t'a entouré, quel nuage de ténèbres et d'erreurs a voilé ton cœur, ... »), où, en sus du subjonctif, la postposition de *dici non potest* avec disjonction de *quanta* plaide pour une interprétation délexicalisée.

⁴³ A ce propos, des recherches sur un corpus plus vaste de latin tardif mériteraient d'être faites.

infraction familière à la norme qui prescrit l'emploi du subjonctif dans toutes les interrogatives-exclamatives dépendant, au sein d'un énoncé complexe, d'un verbe introducteur.

En latin tardif, on observe la même indifférence aux facteurs pragmatiques en ce qui concerne le traitement modal des exclamatives dépendant d'un verbe comme *audi(n)*, *uide(n)*, etc. Si le subjonctif y est éliminé, il ne l'est pas en tant que marque d'*oratio obliqua*, mais en tant que marque mécanique de subordination, redondante par rapport à l'unité intonative de la phrase. En présence d'un prédicat introducteur à valeur intensive (*incredibile est quam ...*), la situation est moins nette. En dehors du phénomène de lexicalisation, la tendance consiste à traiter ces exclamatives de la même façon que n'importe quelle interrogation indirecte. Mais un auteur comme Ammien, animé par une forte volonté de surexpressivité (Fontaine 1992 : 30-1), ne semble pas avoir ignoré les droits de la pragmatique pour structurer avec plus de nuance un domaine qui, chez lui, est particulièrement bien développé.

L'étude des modes dans les exclamatives indirectes correspondant pragmatiquement à une exclamation directe confirme plus ou moins ce que nous avons constaté chez les mêmes auteurs pour les interrogatives indirectes équivalant à un acte de questionnement authentique. La différence qui se manifeste entre les deux classes d'énoncés, exclamations indirectes et interrogations indirectes, consiste dans le fait que, dans le premier cas, les énoncés correspondant à un acte d'exclamation authentique constituent pour ainsi dire la totalité des énoncés introduits par un thème en **k^w*- qui méritent, à notre sens, l'appellation d'exclamation indirecte, alors que, dans le deuxième cas, les énoncés correspondant à un acte de questionnement authentique ne constituent qu'une partie infime de la vaste classe des interrogations indirectes. Il faudra en inférer que la construction qu'on appelle interrogation indirecte est susceptible de produire des effets illocutoires beaucoup plus variés que l'exclamation indirecte, qui, à cet égard, serait tenue de respecter des limites plus étroites, sous peine de perdre son identité. Si l'on veut donc bien limiter avec nous la classe des exclamations indirectes introduites par un thème en **k^w*- aux quelques catégories d'énoncés passées en revue au début de notre étude, on pourra dire qu'au regard de la valeur pragmatique l'appellation de subordonnée **exclamative**, appliquée à un ensemble somme toute très restreint de propositions, est plus justifiée que ne l'est celle de subordonnée **interrogative**, appliquée à une vaste classe de propositions illocutoirement hétérogène (Bodelot (éd.) 2003 : 210-225). En revanche, **indirecte**, l'exclamation ne l'est régulièrement que par rapport à sa structure syntaxique, à titre de constituant d'une macro-phrase.

Colette BODELOT

Université de Clermont-Ferrand II

BIBLIOGRAPHIE

AUSTIN J. L., 1962, *How to do things with words*, Oxford, Clarendon Press.

- BODELOT C., 1990, *Termes introducteurs et modes dans l'interrogation indirecte en latin*, « Bibliothèque de *Vita Latina* », Avignon, Aubanel.
- 1996, « Les marques de l'oralité dans l'interrogation indirecte en latin », *Les structures de l'oralité en latin*, Dangel J., Moussy C. (éd.), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 181-191.
 - 1999, « L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin : auteurs anciens vs. auteurs tardifs », *Latin vulgaire – latin tardif*, V, Petersmann H., Kettemann R. (éd.), Heidelberg, C. Winter, p. 213-222.
- BODELOT C., (éd.), 2003, *Grammaire fondamentale du latin. Tome X : Les propositions complétives en latin*, Louvain-Paris-Dudley, MA, Peeters.
- CALBOLI G., 1981, « Le frasi interrogativo-esclamative latine e l'infinito », *Logos semantikos, IV, Grammatik, Studia Linguistica in honorem Eugenio Coseriu 1921-1981*, Geckeler H. et al. (ed.), Berlin-New York, De Gruyter/ Madrid, Editorial Gredos, 1981, p. 133-153.
- CULIOLI A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel. Tome 3*, Paris, Ophrys.
- ERNOU A., THOMAS F., 1953², *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- FONTAINE J., 1992, « Le style d'Ammien Marcellin et l'esthétique théodosienne », *Cognitio Gestorum. The Historiographic Art of Ammianus Marcellinus*, den Boeft J., den Hengst D., Teitler H. C. (ed.), Amsterdam, Oxford, New York, Tokyo, North-Holland.
- FOURNIER N., 1998, « Les termes en *Qu-* et l'opposition animé/ non animé », *IG*, 78, p. 4-12.
- GOFFMAN E., 1987, *Façons de parler*, Paris, Editions de Minuit.
- HOFF F., 1983, « Interrogation, interrogation rhétorique et exclamation en latin », *Latin Linguistics and Linguistic Theory*, Pinkster H. (ed.), Amsterdam/ Philadelphia, J. Benjamins, p. 123-129.
- LE GOFFIC P., 1994, « Indéfini, interrogatif, relatif (termes en *Qu-*) : parcours avec ou sans issue », *Faits de langue*, 4, Paris, P.U.F., p. 31-40.
- MARTIN R., 1987, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- MELLET S., JOFFRE M.-D., SERBAT G., 1994, *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié verbal*, Louvain-Paris, Peeters.
- MILNER J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Editions du Seuil
- MORALEJO J.-L., 1996, « Subjuntivo oblicuo y subordinación », *Aspects of Latin, Seventh International Colloquium on Latin Linguistics*, Rosén H. (ed.), Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, p. 287-296.

- MÜLLER R., 1997, *Sprechen und Sprache. Dialoglinguistische Studien zu Terenz*, Heidelberg, C. Winter.
- MULLER C., 1996, *La subordination en français*, Paris, A. Colin.
- ORLANDINI A., 1980, « *Vnius figurae crudelis euentus* or on rhetorical questions », *Papers on Grammar, I*, Calboli G. (ed.), Bologna, Clueb, p. 103-140.
- 2001, *Grammaire fondamentale du latin. Tome VIII : Négation et argumentation en Latin*, Louvain-Paris, Peeters.
- PINKSTER H., 1988, *Lateinische Syntax und Semantik*, Tübingen, Francke Verlag.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1999⁵, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- RISSELADA R., 1993, *Imperatives and Other Directive Expressions in Latin. A Study in the Pragmatics of a Dead Language*, Amsterdam, J. C. Gieben.
- SAWICKI L., SHALEV D., 2002, « Perfects and Exclamatives », *Donum grammaticum. Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Sawicki L., Shalev D. (ed.), Leuven-Paris-Sterling, Virginia, Peeters, p. 299-305.
- SEARLE J. R., 1969, *Speech Acts*, London & New York, Cambridge University Press.
- SHALEV D., 2002, « Exclamatory Sentences, Intonation, and the Verbs *-clama-* vs. Neutral *uerba dicendi*, *Papers on Grammar, VIII*, Calboli G. (ed.), Roma, Herder editrice, p. 229-260.
- SCHERER A., 1975, *Handbuch der lateinischen Syntax*, Heidelberg, C. Winter.
- STEPHENS L., 1985 [1986], « Indirect Questions in Old Latin : Syntactic and Pragmatic Factors Conditioning Modal Shift », *ICS*, 10,2, p. 195-214.
- TOURATIER C., 1994, *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- VAIREL-CARRON H., 1975, *Exclamation. Ordre et Défense*, Paris, « Les Belles Lettres ».
- VLADIMIRSKA J., 2005, « L'exclamation dans le dialogue oral en français et en russe. Approche morphosyntaxique, intonative et coénonciative », *IG*, 106, p. 52-54.